

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupement scolaire Jean Jaurès**

**Ecole maternelle publique Jean  
Jaurès N2  
Dijon (Côte d'Or – 21)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Septembre 2010 – N° 0211762B\_RNPP

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Groupement scolaire Jean Jaurès**

**Ecole maternelle publique Jean  
Jaurès N2  
Dijon (Côte d'Or – 21)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

Septembre 2010 – N° 0211762B\_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
<b>Rédacteur</b>	Anastasia BOSVET	Ingénieur de projet
<b>Vérificateur</b>	Catherine MONTEBRAN	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

L'école maternelle Jean Jaurès N2 (0211762B) est localisée au 17 – 21 Avenue Jean Jaurès à Dijon dans le département de la Côte d'Or (21).

Cette école maternelle accueille environ 63 enfants âgés de 3 à 6 ans. Elle fait partie d'un groupe scolaire qui comprend également une école élémentaire (ETS n°0210147W) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0210147W RNPP).

L'école maternelle Jean Jaurès, propriété de la ville de Dijon s'étend sur une surface d'environ 2 500 m<sup>2</sup> qui comprend :

- un ensemble de cinq bâtiments (A, C, D, E et F) accueillant l'école maternelle, l'école élémentaire et un réfectoire. Les bâtiments A, C et F possèdent un sous-sol.
- des espaces extérieurs, constitués d'une cour de récréation goudronnées, d'un arbre dont l'emprise au sol est sertie de pavés (laissant dépasser des sols à nu), d'un bac à sable et de plusieurs espaces d'ornement constitués d'arbustes et de terres à nu.

### **Au total 63 enfants et pas logement de fonction.**

Au cours de la visite il a été indiqué la présence d'un sous-sol au droit des bâtiments E, C et F ainsi que l'absence de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

### **Résultats des études historiques et documentaires**

C'est la contiguïté du groupe scolaire par rapport à un garage automobile répertorié dans BASIAS (site BASIAS n° BOU2100570) qui a motivé son inclusion dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée au cours de cette première phase du diagnostic montre que l'école maternelle Jean Jaurès N2 et l'école élémentaire Jean Jaurès Mixte 2 ont été créées en 1882 (écoles provisoires) et en 1899 (écoles définitives) sur une parcelle ayant abrité auparavant une Brasserie (Brasserie Dribault et Brasserie Bourguignonne), une fonderie et station-service (site BASIAS BOU2100366).

La contiguïté du groupe scolaire avec le garage automobile répertorié dans BASIAS (site BASIAS n° BOU2100570) a été confirmée. En 1974, la ville de

Dijon a porté plainte contre ce site pour déversement de déchets depuis une canalisation du garage.

Des polluants potentiels (pour partie volatils) liés aux activités réalisées sur les sites BASIAS superposés à l'ETS (brasserie, fonderie, station-service) ont été susceptibles de s'être infiltrés dans les sols au droit de l'ETS.

Plusieurs activités potentiellement polluantes ont été identifiées dans les alentours proches de l'établissement. Les sites concernés sont situés entre 50 et 80 m de l'ETS et correspondent à des anciennes activités de tannerie, de fabrication de bougies et de savons, de fonderie de suif, de fabrication de gaz d'éclairage et de station-service.

### **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve à environ 5 m de profondeur au droit du site et l'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers le Sud-Est.

Aucun pompage de la nappe n'a été recensé à proximité de l'établissement scolaire.

### **Etude des impacts potentiels de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école maternelle, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Ce scénario est retenu, car les sols superficiels sont susceptibles de contenir des substances provenant des anciens sites industriels superposés à l'école maternelle.

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La présence de plusieurs sites BASIAS superposés à l'ETS (brasserie, fonderie, station-service) ne permet pas de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle via un transfert de composés volatils dans les sols profonds et les eaux souterraines.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable traversant l'emprise des sites BASIAS superposés à l'ETS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité des sols superficiels, de l'eau du robinet et sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école maternelle Jean Jaurès (0211762B) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1  
Ecole maternelle publique Jean Jaurès N2\_ Région Bourgogne\_ Département de la Côte d'Or (21) \_ Dijon  
Note de Première Phase (NPP) N° 0211762B\_RNPP*

Les investigations de phase 2 seront menées sur les milieux « eau du robinet » dans tous les bâtiments, « sols superficiels » accessibles aux enfants et « air du sol » au droit du bâtiment C. Les substances recherchées sont les substances susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur les sites BASIAS superposés et sur le site BASIAS contigu à l'ETS.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».**

